



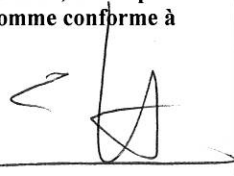
Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélico) : **SAF Huez** Tél : 04.76.80.65.49 Fax : 04.76.80.42.29

Bénéficiaires : **Village de Dormillouse**

OBJET du SURVOL (préciser le type de matériel et le nombre de personnes transportées)	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (Nb rotation)	Transport de personnes (Nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
Ravitaillement village	09/10/2014	Parking Dormillouse	Village Dormillouse	25	0	25

<p>Précisions sur plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...):</p> <p>Description de l' aéronef (type / couleur / immatriculation) : ECUREUIL NOIR</p> <p>Nom du pilote :</p> <p style="text-align: right;">A Huez Le 18/09/14, Gilles Sarret</p>	<p style="text-align: center;">Autorisation accordée n° 411</p> <p><u>Conditions particulières :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du survol autorisé, - Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation. <p>A Gap, le 18/09/2014</p> <p>Le Directeur, </p> <p>Copie au secteur de : Vallouise</p>	<p>Préconisations du Parc national :</p> <p>A , le :</p>
--	---	--